

COMMUNIQUÉ



le 13 juin 2011

Volume 16 No. 4

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario • 1300, rue Yonge • Toronto • Ontario • M4T 1X3 • 416-966-3424 • Télécopieur : 416-966-5450



LE POINT SUR LE RÉGIME DE RETRAITE

L'évaluation de 2011 sera déposée

Le Conseil d'administration de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) a ratifié la décision du Bureau de la FEO de demander aux administratrices et administrateurs du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) de déposer l'évaluation de 2011 auprès de l'organisme de réglementation des régimes de retraite de l'Ontario, la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO).

Les membres ont déjà reçu les détails concernant les changements découlant du dépôt à partir du 1^{er} janvier 2012.

Nous continuerons de vous tenir au courant des questions liées au régime de retraite au cours des mois à venir.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec le directeur, Régime de retraite et Affaires économiques, ou avec l'agente ou l'agent de votre filiale qui s'occupe des questions relatives au régime de retraite.